

Paris le 28/1/2011

Appel à cotisation 2011

Chers adhérents, chères consœurs chers confrères

Maitres Verriers de 2011, nous ne sommes pas que la mémoire de notre « espèce », mais aussi son avenir.

Maillons de la longue chaîne de celles et de ceux qui ont œuvré à l'harmonie des métiers qui composent notre profession, cet avenir nous le tenons entre nos mains dès lors que nous participons à l'édiction des lois qui nous régissent et qui s'imposent, irrémédiablement à tous, et même aux non adhérents.

Les idées les constats, les envies et les expériences de chacune et de chacun, sont profitables à tous.

Adhérents, il vous suffit comme de coutume d'envoyer votre chèque de 100€ au secrétariat de la chambre.

Pour ceux qui ne sont pas encore adhérents et si vous êtes professionnel légalement déclaré tel qu'il est indiqué sur le document joint, merci de faire parvenir au secrétariat de la chambre le formulaire accompagnant cet appel à cotisation (1), dûment rempli ainsi que votre chèque de 100€ libellé à « Chambre Syndicale Nationale du Vitrail ».

Vous pourrez ainsi prendre part aux travaux 2011 que nous lancerons dès notre assemblée Générale prévue le 25 Février 2011.

Au nom du bureau et dans l'attente de vous rencontrer recevez nos amitiés confraternelles.

Le Président
Philippe Andrieux.

(1) Sur le site de la Chambre Syndicale :

http://www.vitrail-syndicat.com/documents/bull_adh.php